



V1.5 - 24/01/24



## Admission

### Qualités requises

- Savoir lire et interpréter les documents des constructeurs
- Être capable de s'adapter à de nouveaux matériels et aux nouvelles technologies (VE/VH)
- Être autonome, rigoureux et réactif

### Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



## Contenu de la formation

### Epreuves professionnelles et générales

- U11 : Mathématiques
- U12 : Sciences physiques et chimiques
- U2 : Analyse préparatoire à une intervention
- U31 : Réalisation d'interventions sur un véhicule
- U32 : Communication technique : diagnostic sur système mécanique
- U33 : Diagnostic d'un système piloté
- U34 : Économie-gestion
- U35 : Prévention-santé-environnement
- U4 : Anglais
- U5 : Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique
- U6 : Arts appliqués et cultures artistiques
- U7 : Education physique et sportive



## Missions en entreprise

- Collecter les informations nécessaires à son intervention
- Préparer l'intervention et compléter l'ordre de réparation
- Sécuriser son poste de travail, appliquer le plan de prévention et les procédures de l'entreprise
- Effectuer les mesures, contrôles, essais sur véhicule
- Participer au-diagnostic, constater un dysfonctionnement, une anomalie, identifier les éléments défectueux
- Proposer des solutions correctives
- Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments
- Réaliser les opérations de maintenance corrective
- Prendre en charge, restituer le véhicule
- Expliquer les interventions effectuées et proposer une intervention complémentaire ou obligatoire



## Objectifs de la formation

Être capable de :

- préparer son intervention et gérer son poste de travail
- effectuer des diagnostics sur véhicules
- participer à l'organisation de la maintenance
- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective



## Validation de la formation

Cette formation est validée par le diplôme du **Bac Professionnel Maintenance des véhicules option A : voitures particulières**, de niveau 4.



## Type de contrat et conditions d'admission

Durée	2 ans
Validation blocs de compétences	Non
Equivalence	Formation diplômante de niveau 4.
Suite de parcours et débouchés	Une poursuite d'études est envisageable en BTS ou BTSA. <a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19117/">https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19117/</a>
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Être titulaire du CAP Maintenance des véhicules option A : voitures particulières
Prérequis au Contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 ans et avoir terminé la classe de 3<sup>ème</sup></li> <li>- 16 à 29 ans révolus</li> <li>- Sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés (RQTH) et pour les projets de création ou reprise d'entreprise</li> </ul>
Prérequis au contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 à 25 ans révolus</li> <li>- A partir de 26 ans : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus</li> <li>o Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active)</li> <li>o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)</li> </ul> </li> </ul>
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 18 ans
Tarif	6450 € / an <b>Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage</b> <b>Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter</b>

Nom du certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 02/04/2014

